

L'étendue de l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme



Une étude commandée par
l'Organisation mondiale du tourisme

Auteurs : M^{me} Christine Beddoe, consultante et chercheuse à Melbourne, Australie
M. le Professeur C. Michael Hall, de l'Université d'Otago, Nouvelle-Zélande
M. le Professeur Chris Ryan, de l'Université de Waikato, Nouvelle-Zélande



Une publication réalisée grâce au soutien financier
de la Commission européenne

Avant-propos

La croissance rapide du tourisme international n'est pas qu'une aubaine économique pour la plupart des destinations touristiques. Il arrive aussi parfois qu'elle ait des effets socioculturels négatifs qui deviennent évidents, en particulier dans le cas de l'exploitation d'êtres humains par le tourisme sexuel. Ce phénomène odieux est encore plus répugnant quand ses victimes directes sont des enfants et des adolescents.

L'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme est un problème qui concerne tous les pays du monde, récepteurs comme émetteurs de tourisme.

Les Membres de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) ont pris fermement position contre cette pratique en adoptant à l'unanimité la *Déclaration de l'OMT sur la prévention du tourisme sexuel organisé* (1995) et le *Code mondial d'éthique du tourisme* (1999), ce dernier offrant aux acteurs du tourisme la possibilité d'aborder le problème de l'exploitation des enfants dans le cadre d'un accord international pour le développement responsable et durable du tourisme.

À la fin de l'an 2000, l'OMT et l'Union européenne décidaient de mettre en commun leurs ressources pour combattre le tourisme pédophile à l'aide d'une série de projets liés entre eux, qui ont été réalisés dans le cadre de la **campagne internationale contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme**. La Commission européenne a accordé une subvention de près d'un million d'euros pour cofinancer plusieurs actions de l'OMT et d'ONG partenaires, actions dont le but est de sensibiliser au problème, de faciliter l'éducation et la formation en la matière et d'y consacrer des travaux de recherche. La réalisation et la publication de la présente étude font partie de ces activités.

Les objectifs de cette étude intitulée *L'étendue de l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme* sont, d'une part, de définir la pratique du tourisme pédophile et d'en évaluer l'ampleur, afin de permettre aux décideurs et au grand public de mieux comprendre le phénomène et, d'autre part, de cerner les domaines critiques des réseaux de tourisme en vue d'élaborer un vaste plan d'action pour y combattre efficacement toutes les formes d'exploitation sexuelle.

Deux équipes de chercheurs de la région Asie de l'Est et Pacifique ont travaillé simultanément sur le sujet pendant plusieurs mois. La première, dirigée par M^{me} Christine Beddoe, l'a étudié du point de vue des pays récepteurs de tourisme, en concentrant son attention sur des destinations comme le Cambodge, la Thaïlande et l'Indonésie. La deuxième équipe, constituée par les professeurs Michael Hall et Chris Ryan, s'est occupée de pays émetteurs de tourisme comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

L'étude sur *L'étendue de l'exploitation sexuelles des enfants dans le tourisme* fournit de précieuses informations, qu'illustrent des études de cas, sur la nature et l'étendue de ce phénomène, une méthode et des instruments à utiliser dans les campagnes de sensibilisation et dans leur suivi, ainsi que des recommandations destinées aux acteurs des secteurs public et privé du tourisme.



Francesco Frangialli
Secrétaire général
Organisation mondiale du tourisme

Table des matières

Résumé	11
 PREMIÈRE PARTIE: L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS À DES FINS COMMERCIALES (ESEC) DANS LE TOURISME DU POINT DE VUE DES PAYS RÉCEPTEURS DE TOURISTES	
 La prévention de l'abus des enfants dans les destinations touristiques : études de cas de l'Asie	
a) Introduction.....	19
b) Définition	19
c) Méthodologie	20
d) Abréviations	21
 CHAPITRE PREMIER – Qu'est ce que le « <i>tourisme sexuel impliquant des enfants</i> » ?	
1.1 Nature et ampleur du « <i>tourisme sexuel impliquant les enfants</i> ».....	23
1.2 Campagnes internationales de lutte contre le « <i>tourisme sexuel impliquant les enfants</i> ».....	27
1.3 Observations	29
1.4 Le cycle de prévention.....	31
 CHAPITRE DEUX – Études de cas par pays	
2.1 Thaïlande.....	34
2.2 Cambodge.....	42
2.3 Bali (Indonésie).....	50

CHAPITRE TROIS – Connaissances, comportement et pratiques de l'industrie touristique	63
3.1 Pattaya Beach (Thaïlande).....	64
3.2 Kuta Beach, Bali (Indonésie).....	65
3.3 Cambodge.....	66
3.4 Commentaires de l'industrie touristique.....	67
CHAPITRE QUATRE – Thèmes de discussions et questions	71
4.1 Groupes vulnérables.....	71
4.2 Tourisme et développement.....	71
4.3 Trafic d'êtres humains.....	71
4.4 VIH/SIDA.....	72
4.5 Pornographie infantile et nouvelles technologies.....	72
4.6 Rôle des médias.....	72
4.7 Le tourisme à l'intérieur de l'ANASE.....	73
4.8 Autres acteurs.....	73
4.8.1 Ambassades et corps diplomatique.....	73
4.8.2 Réseaux professionnels.....	73
CHAPITRE CINQ – Recommandations	75
5.1 Rôle de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT).....	75
5.2 Rôle des autres acteurs du tourisme.....	76
5.3 Structure sociale et culturelle des campagnes.....	77
ANNEXES	79
I. Lois et politiques pertinentes.....	81
II. Questionnaire d'enquête.....	85
BIBLIOGRAPHIE	89

DEUXIÈME PARTIE: L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS À DES FINS COMMERCIALES (ESEC) DANS LE TOURISME DU POINT DE VUE DES PAYS ÉMETTEURS DE TOURISTES

Introduction	93
CHAPITRE PREMIER – Considérations générales et contrôle de la campagne.....	95
1.1 Estimations relatives au trafic d'enfants.....	95
1.2 Outils à employer pour mesurer ou prévoir l'efficacité de la campagne internationale de lutte contre le « <i>tourisme sexuel impliquant des enfants</i> ».....	100
1.3 Méthodes et techniques à employer dans le programme de contrôle de l'efficacité d'une campagne.....	104
1.4 Méthodes et techniques à employer dans le programme de contrôle de la popularité d'une campagne.....	104
1.5 Conjugaison de recherches empiriques et d'une analyse de données secondaires pour déterminer quels sont les maillons de la chaîne touristique les plus propices à l'ESEC.....	105
1.6 Élimination des obstacles au succès d'un programme de contrôle.....	107
CHAPITRE DEUX – Rapport sur la Nouvelle-Zélande.....	109
Situation de l'industrie du sexe en Nouvelle-Zélande, niveau d'implication des enfants et comportements de Néo-Zélandais voyageant à l'étranger	
2.1 Introduction.....	109
2.2 Situation en Nouvelle-Zélande.....	109
2.3 Prostitution	111
2.4 Exploitation des enfants dans les familles.....	114
2.5 Exploitation d'enfants à des fins pornographiques.....	114
2.6 Internet.....	115
2.7 Néo-Zélandais en voyage à l'étranger.....	115
2.8 Liaison et tenue de registres.....	117

2.9 Politique actuelle de la Nouvelle-Zélande.....	117
2.10 Rôle de l'industrie touristique.....	120
CHAPITRE TROIS – Discussion, conclusions et recommandations.....	123
3.1 Politiques pouvant être adoptées par l'industrie touristique de concert avec les gouvernements nationaux et les ONG pour mettre un terme à l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.....	123
3.2 Objectif politique et contraintes.....	128
3.3 Conclusions.....	132
3.4 Recommandations.....	132
ANNEXES	135
I. Code mondial d'éthique du tourisme.....	137
II. Déclaration de l'OMT pour la Prévention du tourisme sexuel organisé.....	147
III. Tableaux de flux relatifs au trafic d'enfants	151
BIBLIOGRAPHIE.....	161

Résumé

Le rapport de l'Organisation mondiale du tourisme intitulé *L'étendue de l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme* se compose de deux études portant sur l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales (ESEC) dans le tourisme, analysée du point de vue de pays récepteurs ou émetteurs de touristes. Ce rapport traite de l'efficacité des campagnes internationales existantes et des domaines clés dans lesquels l'industrie touristique joue un rôle ; il contient également des recommandations quant aux mesures à prendre pour prévenir cette forme d'exploitation à court et à long terme.

Dans son étude sur les pays récepteurs de touristes, en plus de brosser un tableau détaillé du phénomène, Christine Beddoe décrit les campagnes et les efforts réalisés dans le passé pour mettre un terme à l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales dans le tourisme. Elle nous présente le cas de trois destinations touristiques de l'Asie du sud-est – Cambodge, Thaïlande et Bali (Indonésie) – ainsi que les différentes manifestations de l'ESEC dans le tourisme, en résumant les initiatives et activités menées à ce jour. L'auteur formule ensuite des recommandations quant aux mesures à prendre par l'industrie touristique, seule et en collaboration avec d'autres acteurs, pour faire barrage à l'ESEC dans le tourisme. Dans leur étude, C. Michael Hall et Chris Ryan se concentrent sur le rapport existant entre l'exploitation des enfants et des problèmes sociaux plus vastes, comme le trafic d'êtres humains, l'exploitation des travailleurs et le statut juridique du commerce du sexe. Ils définissent les conditions à remplir pour qu'une campagne de surveillance porte ses fruits, et rappellent qu'il est important de se fixer des objectifs clairs et de s'inscrire dans des politiques sociales et économiques plus larges.

Mieux connue dans les médias internationaux sous l'appellation de *tourisme sexuel impliquant des enfants*, l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales dans le tourisme relève d'un phénomène mondial de plus grande ampleur. Selon la définition qu'en donne C. Beddoe au chapitre 1 de son étude, le tourisme sexuel impliquant des enfants désigne le fait, pour des personnes qui n'habitent habituellement pas sur le lieu de leurs agissements, de maltraiter et d'exploiter des enfants à des fins sexuelles. Les enfants en question sont victimes des activités suivantes : prostitution et tourisme sexuel, violences liées à la pédophilie et la pornographie. L'ESEC dans le tourisme est le fait de touristes et de voyageurs d'affaires du pays et de l'étranger, mais elle a aussi pour acteurs des expatriés qui habitent à titre temporaire l'endroit où ils commettent leurs forfaits. Elle va souvent de pair avec l'industrie du sexe locale, de même qu'elle peut être soutenue et favorisée par des membres de la population locale.

L'incidence de l'exploitation des enfants dans les destinations touristiques est en progression depuis quelques années, le tourisme étant devenu un moyen de trouver facilement des enfants vulnérables. Au chapitre 1 de leur étude, C. Hall et C. Ryan expliquent que la nature de l'ESEC dans le tourisme a également évolué avec le temps : au lieu d'emprunter des canaux bien connus de l'industrie tels que les voyages organisés à des fins sexuelles, elle utilise de plus en plus des filières moins structurées, en recourant souvent à Internet. C. Beddoe montre que, dans les destinations touristiques, l'exploitation des enfants se pratique à toutes sortes d'endroits : la prise de contact peut s'effectuer dans un restaurant, un bar ou un lieu public, et les actes proprement dits sont fréquemment commis chez des particuliers, dans des pensions de famille, voire dans de grands hôtels. Les délinquants utilisent divers services de la chaîne touristique, dont les chauffeurs de taxi et les guides touristiques, et profitent de l'effacement des frontières culturelles et sociales dont le tourisme s'accompagne souvent.

Ainsi que l'attestent les deux études, l'ESEC dans le tourisme est inextricablement liée à la situation sociale et économique qui règne au niveau local et général, et à des problèmes plus larges comme le trafic d'êtres humains, la demande de main-d'œuvre bon marché et les inégalités entre les sexes. La pauvreté est souvent invoquée comme étant la cause première de l'ESEC, mais un tel raisonnement n'explique pas pourquoi certains groupes sont plus vulnérables que d'autres, et ne tient pas compte de l'influence qu'une industrie touristique naissante peut avoir sur les économies traditionnelles. C. Beddoe explique au chapitre 3 de son étude que, dans des parties de l'Asie du Sud-Est où le tourisme s'est substitué à une économie rurale, beaucoup d'enfants issus de familles pauvres sont forcés de chercher du travail dans les zones touristiques. Les activités opérant dans la légalité ne leur offrant plus beaucoup de possibilités d'emploi, ils se retrouvent particulièrement exposés à des actes de maltraitance et d'exploitation.

L'analyse du tourisme sexuel impliquant des enfants en Thaïlande, au Cambodge et à Bali, fait apparaître que ce phénomène se développe aux endroits où existent d'autres formes de criminalité, ce qui indique qu'il est lié à une économie illicite plus vaste. Dans les nombreux pays où la prostitution est illégale, l'industrie du sexe doit être directement rapprochée des réseaux du crime organisé. Le trafic massif dont font l'objet des enfants destinés à la prostitution est souvent le reflet d'activités plus larges de trafic de femmes et d'enfants pour d'autres formes de travail. Il en va de même de l'usage que font les trafiquants de moyens coercitifs comme la tromperie, la force physique et la servitude pour dettes.

Souvent, les enfants victimes d'ESEC dans le tourisme sont déjà fragilisés du fait de leur pauvreté et de leur exclusion sociale. Selon le raisonnement de C. Beddoe au chapitre 1 de son étude, les victimes incluent les enfants qui vivent et travaillent dans la rue ou en périphérie des zones touristiques, ceux qui ont intégré l'industrie du sexe après avoir été enlevés, séduits ou vendus, ceux qui n'ont pas accès au système éducatif, et les enfants qui sont contraints de soutenir leur famille ou qui en sont rendus responsables. Certains groupes risquent plus particulièrement d'être exploités, comme les minorités ethniques, les enfants des rues, les migrants, les enfants rendus orphelins par le sida et ceux qui travaillent en zone frontalière. Le plus souvent, les victimes sont des filles. Comme le montre, au chapitre 2, l'étude de cas réalisée à Bali, ces enfants recourent souvent à divers moyens et peuvent occuper dans le secteur touristique un deuxième emploi informel qui les aide à attirer des clients, comme la vente de souvenirs.

Les délits perpétrés dans les zones touristiques sont souvent mis sur le compte des personnes du sexe masculin originaires de l'étranger, et plus particulièrement de l'Occident, mais le *"tourisme sexuel impliquant des enfants"* ne constitue pourtant pas une exclusivité du touriste occidental. Dans le cas de l'Asie du Sud-Est, une forte proportion de délinquants sont des Asiatiques issus du pays dans lequel ils commettent leur acte ou d'un pays voisin. Tel pays peut donc jouer à la fois un rôle de "récepteur" et d'"émetteur". Au vu des études de cas, on s'aperçoit que les exploiters sexuels d'enfants ne forment pas un groupe homogène : leurs actes sont caractérisés par des motivations, des façons de penser et des modalités différentes. On trouve parmi les délinquants des pédophiles, des amateurs de tourisme sexuel ou des gens habitués à fréquenter les prostituées et qui, à ce titre, ont eu l'occasion de rencontrer de jeunes victimes. Pour d'autres, l'exploitation sexuelle est une forme de pouvoir et non un moyen de satisfaire un besoin de rapports sexuels avec des enfants. Il arrive que des victimes, une fois adultes, se livrent elles-mêmes à de tels actes.

De plus en plus, les exploiters sexuels d'enfants se servent d'Internet pour s'échanger à l'échelle planétaire des photos pornographiques personnelles et des renseignements sur les lieux de vacances intéressants. Ces informations peuvent constituer des éléments de preuve importants et apporter des indications utiles sur la situation de la pornographie et des réseaux pédophiles dans le monde. Au chapitre 3 de leur étude, C. Hall et C. Ryan soulignent le rôle que les pouvoirs publics peuvent jouer dans le contrôle et le recensement des canaux de production et de distribution de pornographie infantile, et dans la mise en commun de renseignements avec d'autres pays.

Ces deux auteurs, qui se sont placés du point de vue des pays émetteurs pour analyser l'ESEC dans le tourisme, concluent qu'il peut être difficile de réunir des éléments sur les activités des délinquants lorsqu'ils sont à l'étranger, et qu'il existe un conflit entre la protection des personnes à risque et le respect du droit de chacun à la vie privée. Les informations données dans leur étude sur la Nouvelle-Zélande, au chapitre 2 de leur rapport, sont pour la plupart d'ordre anecdotique ; apparemment, aucun voyage à caractère sexuel n'y est encore organisé et le pays n'a toujours pas prononcé de condamnation depuis l'entrée en vigueur récente de la loi d'extraterritorialité. A l'inverse, la police australienne a réussi à faire condamner plusieurs personnes en vertu de la loi d'extraterritorialité du pays.

Par conséquent, il est quasiment impossible et prématuré d'établir le nombre d'auteurs d'actes d'ESEC dans le tourisme, ainsi que d'évaluer l'ampleur du phénomène. Pour ce faire, on a besoin de programmes d'intervention adaptés et de méthodes de recherche qui permettent d'effectuer au fil du temps des comparaisons appropriées dans un lieu donné et entre différents endroits. En outre, les choses sont rendues difficiles par l'évolution de la nature du tourisme sexuel, la mobilité des jeunes victimes et les disparités entre les pays et les juridictions (entre les législations sur la vie privée ou les définitions de l'"enfant", par exemple).

Certaines des campagnes actuelles de prévention de l'ESEC dans le tourisme obtiennent des soutiens et réussissent à sensibiliser la communauté internationale. Le réseau ECPAT (*End child prostitution, child pornography and the trafficking of children for sexual purposes*) joue un rôle clé parmi les acteurs qui poussent les pouvoirs publics à promulguer des lois appropriées et qui encouragent l'industrie touristique à prendre part aux campagnes. Plusieurs campagnes lancées à petite échelle par le secteur touristique ont également permis d'attirer l'attention sur le problème. Au Cambodge et en Thaïlande, une sensibilisation accrue à l'ESEC dans le tourisme a eu pour effet d'inciter les administrations nationales du tourisme à s'engager d'une manière plus active.

Le travail de sensibilisation est un aspect important de la lutte contre l'ESEC dans le tourisme, mais la plupart des campagnes menées n'ont pas été conçues pour s'attaquer aux racines de l'exploitation sexuelle des enfants, ni pour protéger ses victimes. Ainsi que C. Beddoe l'explique au chapitre 1 de son rapport, le travail de sensibilisation ne constitue qu'une partie du cycle de prévention ; pour que les campagnes soient efficaces, il convient d'y adjoindre un mécanisme d'évaluation adapté, notamment pour vérifier si le phénomène est toujours existant et pour quelles raisons. Souvent, les campagnes internationales manquent de continuité parce que les bailleurs de fonds exigent des résultats tangibles dans un court laps de temps. De même, les bailleurs de fonds manquent fréquemment de lignes directrices pour réaliser des recherches communes ou une évaluation des retombées à long terme. Au chapitre 1 de leur étude, C. Hall et C. Ryan montrent bien que, pour pouvoir juger de leurs résultats, il importe d'assortir les campagnes d'objectifs et d'indicateurs clairs. Ce pourrait être, entre autres exemples d'indicateurs, l'adoption de lois d'extraterritorialité, le nombre de poursuites qui ont abouti ou qui ont échoué, ou le nombre d'enfants à qui une réinsertion est proposée.

Certains gouvernements et segments de l'industrie touristique n'ont pas souhaité soutenir ces campagnes parce qu'ils y voyaient des opérations dirigées contre le tourisme ou le tourisme sexuel. Les acteurs en jeu s'aperçoivent toutefois qu'il y va des droits des enfants et que ce fléau peut nuire à l'attrait et à la réputation d'une destination touristique. L'éradication de l'ESEC dans le tourisme exige un sens de la responsabilité sociale, une volonté politique et une approche multidisciplinaire ; elle demande une coopération et une action concertée entre tous les secteurs, y compris l'industrie touristique.

Dans chaque pays récepteur sur lequel s'est penchée C. Beddoe, le personnel de l'industrie touristique a affiché sa volonté de participer aux campagnes de sensibilisation et aux programmes de formation à la prévention de l'ESEC dans le tourisme. Malheureusement, dans la plupart des cas analysés pour cette étude, on observe un manque d'enseignants qui possèdent des ressources et une formation suffisantes pour suivre les dossiers et collaborer à des opérations de longue haleine. Il en résulte que l'on a toujours besoin de campagnes internationales pour développer les outils éducatifs et les programmes de formation des enseignants.

Pour rendre effective et optimiser l'application de la loi, il est capital d'améliorer les moyens des services de police, juridiques et gouvernementaux locaux, ainsi que la coopération entre eux, notamment dans les pays récepteurs. Les ambassades et consulats, qui jouent un rôle essentiel dans la prévention de l'ESEC dans le tourisme, doivent établir des procédures pour juger les cas d'enfants sexuellement exploités par des ressortissants de leur pays. En fait, dans certains pays récepteurs, des ambassades prêtent assistance aux délinquants étrangers en exerçant des pressions diplomatiques pour les faire sortir de prison ou leur obtenir un non-lieu.

Les domaines importants ne manquent pas dans lesquels l'industrie touristique peut intervenir directement pour prévenir l'ESEC. Les hôtels peuvent apposer des affiches et adopter des règles interdisant aux enfants qui n'accompagnent pas des clients d'entrer dans les chambres. Les aéroports et les voyagistes peuvent distribuer des dépliants pour informer les touristes sur les lois d'extraterritorialité applicables aux délits sexuels commis sur des enfants à l'étranger. Au chapitre 3 de son étude, C. Beddoe recommande à l'industrie touristique de s'associer à des ONG et des organismes d'aide à l'enfance locaux, de manière à ce que les activités de sensibilisation fassent partie d'une politique plus large de prévention et de protection. Les campagnes de lutte contre l'ESEC doivent inciter l'industrie du tourisme

sexuel à faire le nécessaire pour mettre fin aux actes délictueux, et à faciliter l'accès aux enfants maltraités. L'industrie touristique est en mesure d'offrir aux jeunes de nouvelles possibilités de s'instruire et de trouver du travail. Le cas de la Thaïlande fait apparaître au moins un exemple de mesure prise par le secteur privé pour procurer des emplois convenables aux enfants, ce qui montre bien le rôle clé que peuvent jouer l'industrie touristique et ses différentes branches. Les chefs d'entreprise et les réseaux locaux peuvent aussi participer aux campagnes internationales de lutte contre l'ESEC dans le tourisme, à la fois en apportant des fonds et en affichant leur volonté d'agir face à ce problème au sein de leur collectivité.

Il est nécessaire que les campagnes menées contre l'ESEC dans le tourisme, à l'échelle locale ou mondiale, s'inscrivent dans des politiques sociales et économiques générales qui visent au mieux-être des populations. Pour être efficaces, les campagnes doivent revêtir une forme adaptée à la culture locale et essayer de préserver l'intégrité culturelle des populations en cause. Comme C. Beddoe l'explique également au chapitre 3 de son étude, les campagnes doivent tenir compte de la diversité sociale et culturelle des délinquants ainsi que des caractéristiques du tourisme interne. La protection des enfants constituant l'objectif premier, il est impératif que les médias respectent les droits des enfants maltraités et s'abstiennent de tomber dans le sensationnalisme ou de montrer des images qui ajoutent à l'aviissement des victimes. Une aide et une protection particulières doivent être apportées aux enfants qui témoignent contre des présumés coupables.

Pour avoir de meilleures chances de réussir, les campagnes internationales de lutte contre l'ESEC devront se fonder sur le principe de la défense des droits des victimes, inclure des recherches participatives permettant de mieux saisir le problème et se concevoir comme des programmes de prévention et de protection permanents. En faisant intervenir un large éventail d'acteurs dès le départ (des ONG internationales aux entreprises locales - y compris le secteur touristique - en passant par les gouvernements centraux), il est possible de vaincre des obstacles communs tels que le manque d'argent, de compétences ou de coopération.